

# Particuliers

## Peut-on avoir deux passeports ?

En principe, vous ne pouvez pas avoir plusieurs passeports français. Toutefois, un second passeport peut exceptionnellement être délivré dans 2 situations : si votre passeport est immobilisé pendant une période de voyage ou si le passeport risque de faire apparaître des destinations incompatibles.

Voyages professionnels rapprochés

Destinations incompatibles

Questions - Réponses

- [Quels recours si ma demande de passeport n'aboutit pas ? \(https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F12567\)](https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F12567)
- [Voyage à l'étranger : pour quel pays un Français doit-il demander un visa ? \(https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F1358\)](https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F1358)

Pour en savoir plus



[Conseils aux voyageurs \(https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/\)](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

Source : Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

Et aussi...